

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Historique-la-fin-du-monopole-d-EDF-sur-le-rachat>

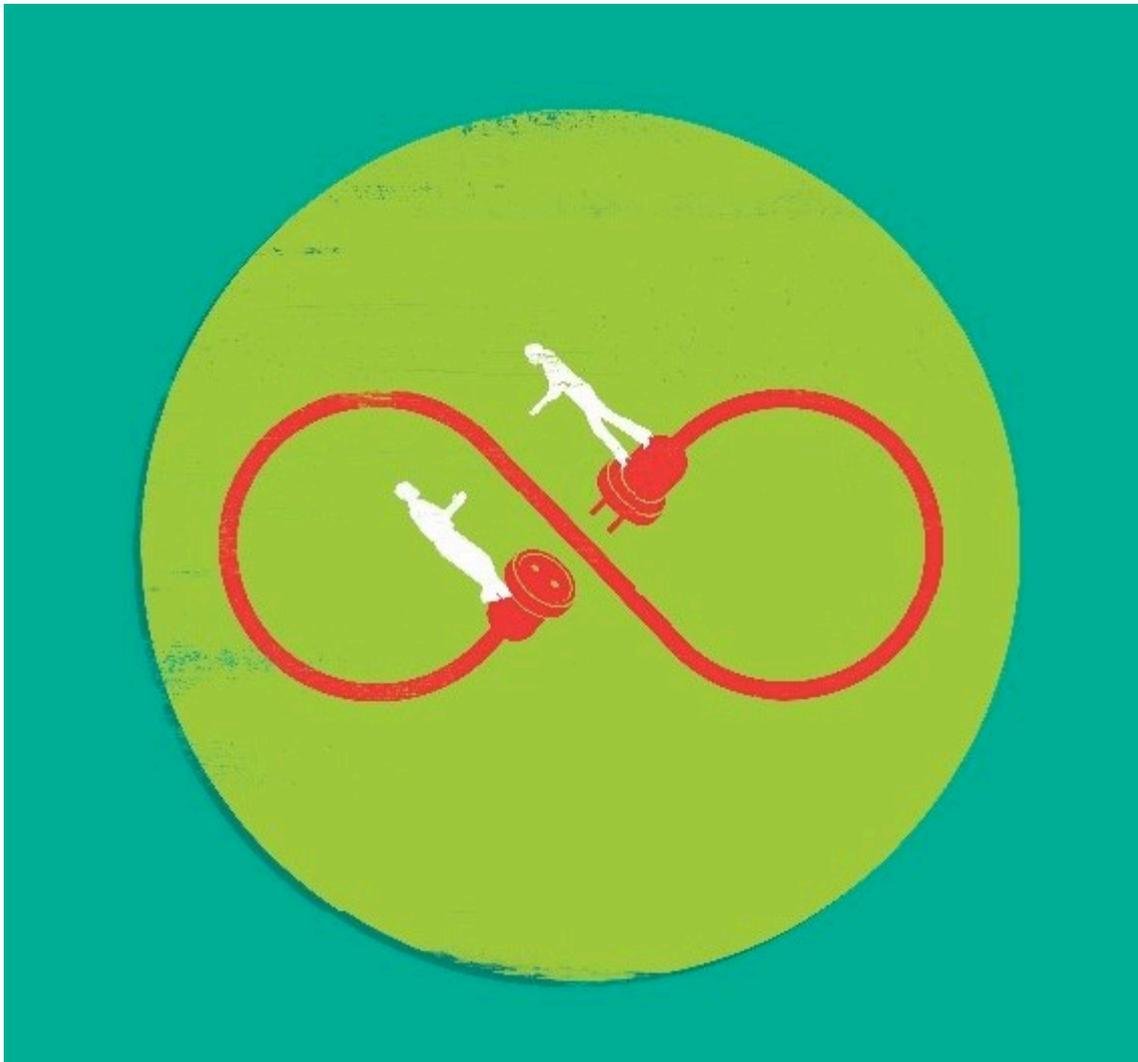
Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > #ENR > **Historique : la fin du monopole d'EDF sur le rachat d'énergies renouvelables**

14 octobre 2016

Historique : la fin du monopole d'EDF sur le rachat d'énergies renouvelables

L'ordonnance n° 2016-1059 fixée le 3 août 2016 relative à la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables offre de nouvelles conditions de revente pour les producteurs d'énergies vertes.



Cette ordonnance permet aux propriétaires d'installations de choisir l'opérateur à qui ils souhaitent revendre leur production sans perdre pour autant les aides et subventions accordées actuellement.

Jusqu'à aujourd'hui les producteurs étaient dépendants d'un monopole d'EDF sur le rachat de leur production.

Par un arrêté du 20 septembre 2016, l'opérateur Enercoop (le seul en France à fournir uniquement de l'électricité certifiée d'origine renouvelable) est le premier à être agréé pour ce dispositif.

L'énergéticien alternatif reste limité pour le moment à 75 contrats d'achat pour une puissance maximale de 100 MW (soit environ 10% de la puissance d'un réacteur nucléaire).

Cependant ces limitations pourraient être revues à la hausse notamment en fonction du nombre d'abonnés à la coopérative actuellement en pleine croissance (de 40 000 abonnés en 2016 Enercoop espère atteindre les 150 000 clients d'ici 2020).

Dans les faits, le démarrage en 2017 de ces dispositions devrait être expérimental, pour les producteurs déjà existants, le passage sous la bannière d'Enercoop reste contraignant dans la mesure où le transfert devra être décidé au 1er janvier de chaque année et les modalités de cette procédure ne sont pas encore toutes prévues.

Si les tarifs d'Enercoop restent pour le client (et pour le moment) légèrement au dessus que les tarifs proposés par EDF - le choix de cet opérateur reste l'une des rares alternatives qui permettent que nos besoins en électricité ne financent pas une manière de la produire qui impactera la vie de nos

arrières-arrières-arrières-(*3000)...- petits enfants.

Par ailleurs ce surcoût peut être pour beaucoup d'entre nous effacé par l'application de quelques gestes faciles du quotidien pour réduire notre consommation d'électricité. Enercoop propose justement des formations et conseils (Dr Watt) pour promouvoir tous ces gestes.



Réduisez vos consommations d'électricité avec Dr WATT !



Formation Autodiagnostic :
Enercoop Rhône-Alpes vous propose de vous former pour réaliser un diagnostic personnalisé et détaillé de vos consommations d'électricité et de vous conseiller grâce à l'encadrement de professionnels de la maîtrise de l'énergie, pour réduire votre facture !

« Formation collective et échanges d'expériences »

« Prêt d'un Wattmètre pour mesurer vos appareils »

« Matériel efficace à tester ! »

« Un expert à vos côtés ! »

« Un site web dédié et développé par Enercoop : Dr Watt ! »

Avec le soutien de :  **Rhône-Alpes**

Comme les modèles que l'on retrouve dans la production alimentaire (AMAP) cette petite révolution du secteur énergétique va tout de même permettre de favoriser les circuits courts sans intermédiaires pour nos consommations électriques.

Pour alimenter les locaux du Réseau « Sortir du nucléaire » à Lyon et à Montreuil, nous avons choisi Enercoop...

Et vous (si ce n'est pas déjà le cas), êtes-vous prêt-e-s à changer de fournisseur ?

Alors, pour souscrire vous aussi, rendez-vous ici : <https://www.enercoop.fr>